



Agir ensemble en faveur du Rôle des genêts *Crex crex* 2^{ème} Plan national d'actions 2013-2018





Le Rôle des genêts



Identité du Rôle des genêts

Phylogénie

Nom commun : Rôle des genêts
Nom scientifique : *Crex crex*
Embranchement : Vertébrés
Classe : Oiseaux
Ordre : Gruiformes
Famille : Rallidés
Genre : *Crex*
Espèce : *Crex* (*Rallus crex* Linnaeus 1758)

Biométrie

Taille : 27-30 cm
Envergure : 46-53 cm
Poids : Mâle 135-200 g / Femelle 120-150 g
Durée de vie : 3-4 ans

Caractéristiques physiques

La coloration générale est brun-jaunâtre, strié de noir sur le dos, de gris sur les flancs et les côtés du ventre. Le bec rose est assez massif, comprimé latéralement.

Un léger dimorphisme sexuel existe chez cet oiseau. Ainsi, un sourcil gris-bleu s'élargissant sur les côtés du cou est observable chez le mâle, et est roussâtre chez la femelle. Le mâle présente une coloration gris cendré bleuâtre à la tête, qui s'étend sur les joues et la poitrine.

Régime alimentaire

Son alimentation, très variée, dépend de la disponibilité des proies trouvées dans les habitats où se trouve le rôle. Elle se compose essentiellement d'invertébrés : vers de terre, gastéropodes, insectes (orthoptères, coléoptères) et parfois même de graines.



Parmi les Orthoptères au menu
le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)



Reproduction

Espèce aux mœurs discrètes, le Râle des genêts ne se dévoile pas si facilement et seul le chant des mâles confirme leur présence.

Dès la fin avril, à leur retour d'Afrique, les mâles font entendre le caractéristique « *krex-krex* ».

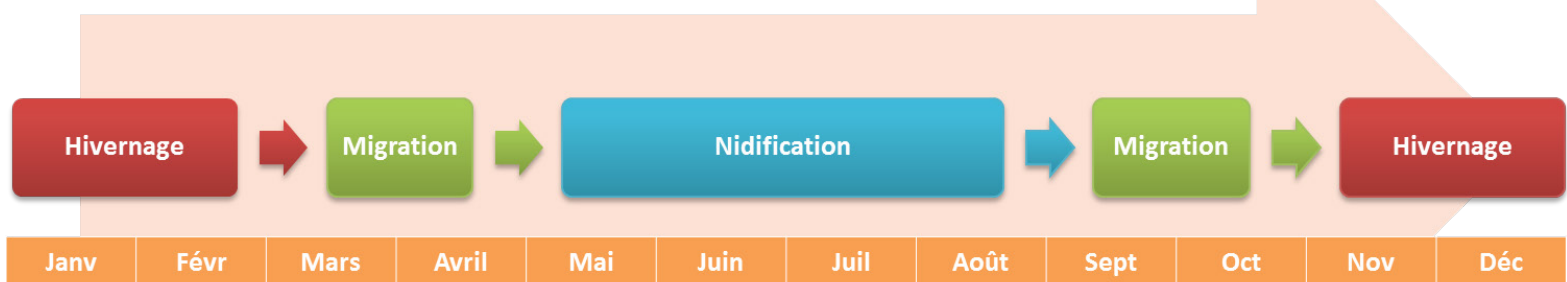
Ce chant, émis préférentiellement la nuit, a deux fonctions :

- Défendre un territoire contre les opportuns qui souhaiteraient s'approprier ses ressources ;
- Séduire une femelle tentée par cette singulière mélodie.

Les chants se font plus rares lorsque les couples sont appariés annonçant l'éclosion prochaine des 8 à 12 œufs pondus sur une simple dépression au sol par la femelle après une quinzaine de jours de couvaison qu'elle assure seule.

Âgés de seulement quelques heures, les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire, capables de suivre leur mère. Ils seront émancipés au bout de leur quinzième jour.

Cycle biologique





Statut de conservation et répartition mondiale

Statut de conservation

International : Catégorie LC-Least Concern, de préoccupation mineure

Européen : Défavorable «depleted, large historical decline» / diminuée, déclin historique important et à l'Annexe I de la Directive Oiseaux

France : « En Danger » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France

Population mondiale / européenne

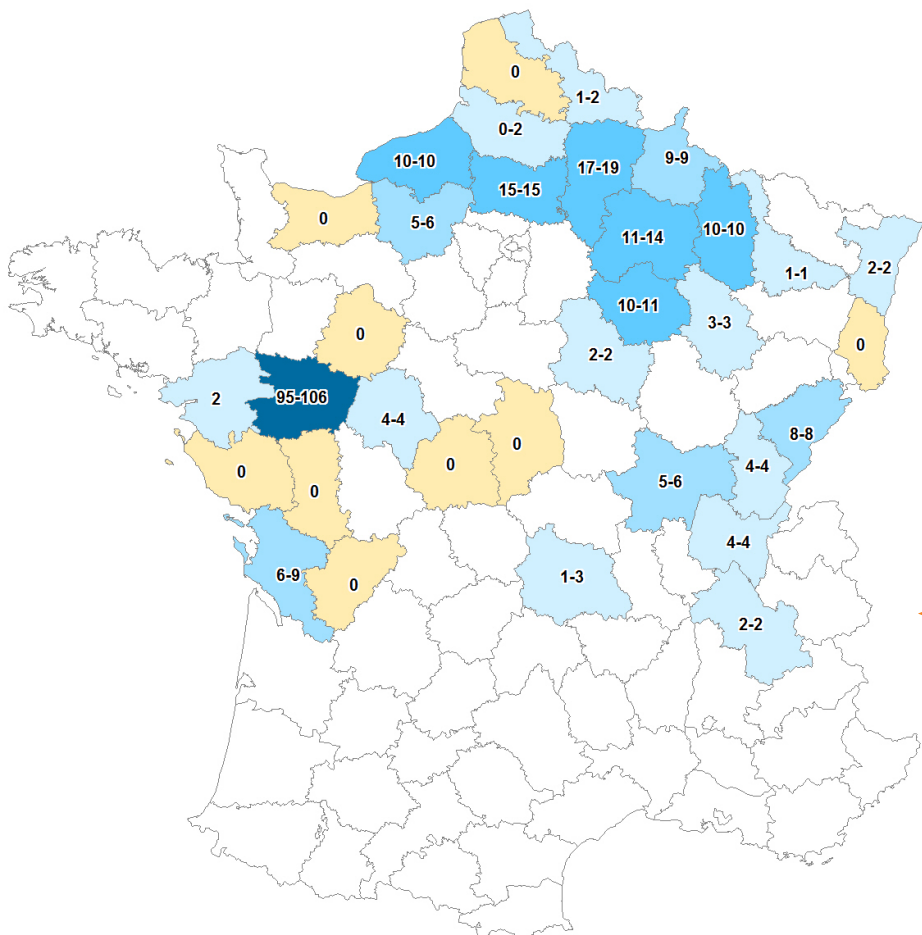
1. 100.000 / 1.800.00 mâles chanteurs (en 2000)

Distribution mondiale du Rôle des genêts

- Aire d'hivernage
- Aire de reproduction
- Nouvelles aires de halte migratoire et d'hivernage identifiées
- Voies de passage automnales connues



Répartition de l'espèce en France (enquête nationale 2014)



La population française se répartit sur 22 sites désignés en Zone de protection spéciale : ZPS.

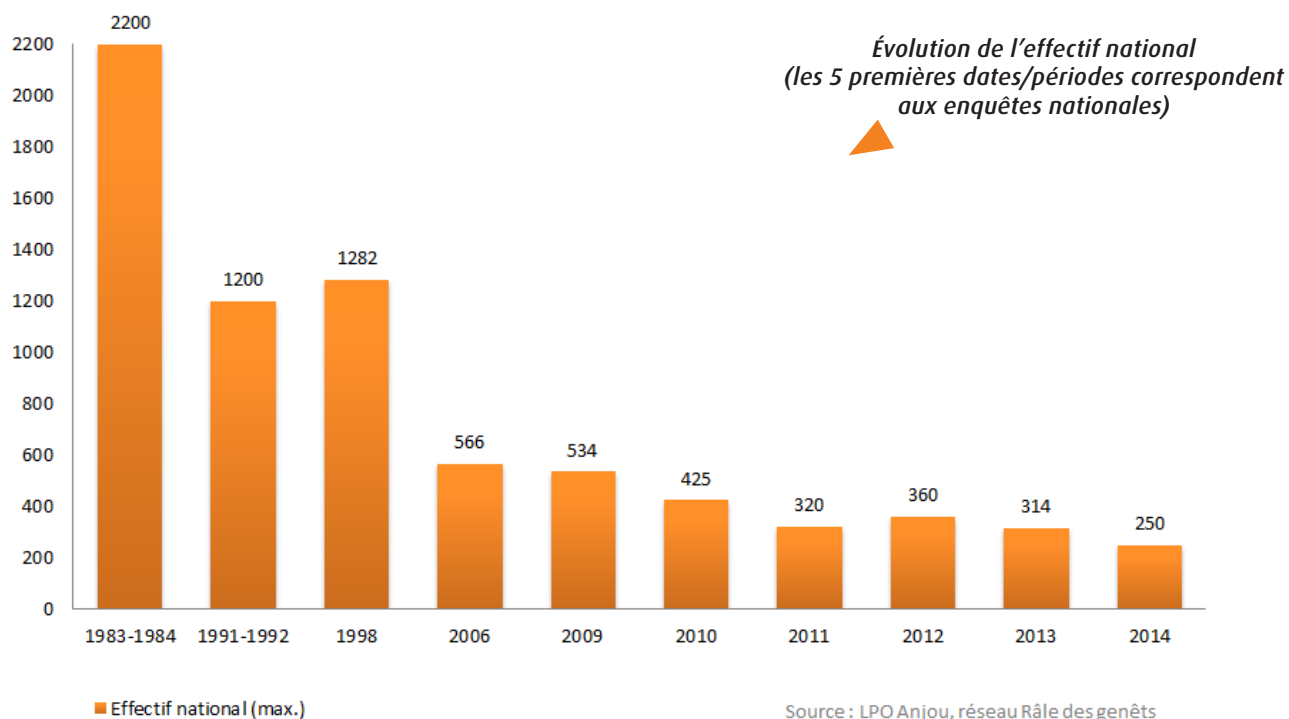
La grande majorité des effectifs français se concentre dans les prairies alluviales des Basses Vallées Angevines (BVA) et de la vallée de la Loire, qui accueillait à elles seules 74% de la population nationale en 2011.

La moyenne vallée de l'Oise, le val de Saône ou encore la vallée de la Meuse hébergent des populations réduites de quelques dizaines de mâles chanteurs.

Carte issue des résultats de l'enquête nationale 2014

Enquête nationale Rôle des genêts - 2014	
Effectif départemental de mâles chanteurs	
 Supérieur à 50	(1)
 10 - 19	(6)
 5 - 9	(5)
 1 - 4	(12)
 Disparition par rapport à l'enquête de 2009	(9)

Situation de la population française



La population de râles a connu un déclin prononcé en France et en Europe à partir du milieu du XX^{ème} siècle, période correspondant au développement de l'agriculture intensive. Depuis une quarantaine d'années, ce déclin s'est accentué, passant en France de plusieurs milliers de mâles chanteurs dans les années 1980 à quelques centaines au début des années 2010.

Une espèce qui en cache d'autres

Les prairies alluviales sont des écosystèmes riches qui accueillent une avifaune variée. Les actions menées pour conserver le Râle des genêts bénéficient à d'autres espèces prairiales lors de leur reproduction : Tarier des prés, Bruant proyer ou des roseaux, Bergeronnette printanière ou lors de leur migration : Phragmite aquatique, espèce sensible et visée par un PNA.

Le râle est ainsi considéré comme un bon indicateur de l'évolution des milieux prairiaux et de la dynamique des populations d'oiseaux prairiaux comme la Bergeronnette printanière, le Tarier des prés ou le Bruant proyer.



Phragmite aquatique
Acrocephalus paludicola



Bergeronnette printanière
Motacilla flava



Tarier des prés
Saxicola rubetra



Bruant proyer
Emberiza calandra



De multiples menaces



L'intensification des pratiques agricoles

Les sites de nidification des râles sont des prairies, le plus souvent, exploitées par la fauche et le pâturage du regain. Les innovations technologiques offrent des possibilités de matériel toujours plus performant et par conséquent, permet des fauches plus rapides et plus précoces.



Les fauches demeurent donc la principale cause de mortalité de l'espèce :

- de manière directe par la destruction des nids et des nichées, mais aussi des adultes en mue lors de leur période de reproduction ;
- de manière indirecte en impactant le milieu notamment en fauchant aux moments critiques de la reproduction du Rôle des genêts générant un manque de disponibilité de nourriture ou de zones de quiétude.

Le développement de machines agricoles comme ici un modèle à plusieurs barres de coupe a des impacts très importants sur les nichées (à gauche) et les jeunes lors des fauches (à droite).



La perte et la dégradation des habitats de reproduction

Ce phénomène est dû le plus souvent :

- au changement de pratiques agricoles : abandon de l'élevage au profit de cultures, conversion de prairies naturelles en culture de maïs, tournesol, colza ou céréales...
- à la déprise agricole des années 1980 : plantation massive de peupliers sur des prairies alluviales.
- à l'abandon des parcelles et donc de leur entretien : développement de friches néfastes à l'installation de l'espèce. Elles peuvent servir de zones refuges lorsque des secteurs entiers ont été fauchés aux alentours.
- à l'exploitation de carrières en lieu et place de parcelles favorables.
- à la pression du développement urbain : dérangements anthropiques (constructions, pratique d'activités de loisirs) et aménagement d'infrastructures routières. Peu visible à une macro échelle mais peut localement menacer des noyaux de population importants.



Si la plantation de peupliers génère une perte d'habitats pour les oiseaux prairiaux, le développement périurbain entraîne une mortalité routière et amène aussi son lot de désagréments (exemple d'une voiture incendiée et abandonnée dans une prairie en bordure d'une agglomération).



La prédation

Lors des fauches, de nombreuses espèces opportunistes (Milan noir, busards, corneilles ou encore Cigogne blanche) suivent les tracteurs en quête de proies brusquement à découvert. La prédation, bien que non constatée lors des suivis, peut être réelle sur les pontes, les jeunes non volants voire les adultes en mue.

Autres menaces

- **Inondations tardives**

La majorité des Râles des genêts se reproduit sur le site des Basses Vallées Angevines (49) soumis à de fortes contraintes hydrologiques car il se situe dans le bassin de confluence de trois rivières (Sarthe, Mayenne, Loir) qui forment la Maine qui se jette dans la Loire au sud d'Angers.

Si ce site offre de vastes ensembles prairiaux très appréciés des râles, il connaît depuis quelques années (2012, 2013 et 2015) des inondations dites tardives puisqu'elles surviennent en mai – juin. Ces épisodes climatiques influencent directement les effectifs angevins en passant de 231 mâles chanteurs recensés en 2011 à seulement 93 en 2014.



Inondations tardives dans les Basses Vallées Angevines (mai 2015)

- **Tir et capture**

Pourtant protégé en France, le « Roi des cailles » subit parfois la confusion avec sa cousine la Caille des blés. Cependant, d'après les données de reprises parvenues au Muséum National d'Histoire Naturelle, cela reste anecdotique.

- **Mortalité routière et éléments fixes**

La circulation automobile et localement, un réseau dense de lignes électriques ou de clôtures en barbelés peuvent provoquer une mortalité accrue, principalement sur les adultes qui se déplacent fréquemment en vol la nuit.

- **En période de migration et sur les sites d'hivernages**

D'autres facteurs de menace mal connus et donc non quantifiés peuvent affecter le râle, parmi lesquels on peut citer les altérations des habitats sur les sites d'hivernage (sécheresse, modification des paysages,...) et les prélèvements par la chasse et le piégeage.



Une nouvelle stratégie



Aller plus loin que le premier plan d'actions

Le premier plan national d'actions (PNA) pour la conservation de l'espèce s'est déroulé de 2005 à 2009 mais n'a pas permis d'améliorer l'effectif de la population nationale. Cependant, le PNA a concouru au ralentissement de son érosion et a circonscrit la perte des habitats de reproduction du Râle des genêts.

La situation du Râle des genêts est de plus en plus critique. Ce 2^e PNA pourrait permettre d'avoir une véritable stratégie à l'échelle nationale grâce à la mobilisation et la coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans la conservation du Râle des genêts et plus généralement dans la protection des milieux prairiaux.

Conçu comme une boîte à outils, ce second PNA regroupe 5 grands objectifs qui se décomposent en 28 fiches actions déclinables dans les régions concernées par la présence du râle en fonction de leurs besoins.



Objectif 1 : Maintenir ou restaurer l'habitat du râle

Pourquoi ?

Mener des actions de conservation des prairies alluviales pour offrir de bonnes conditions à l'espèce pour se reproduire (ressources alimentaires, zones de quiétude,...).

Comment ?

- Identifier les milieux favorables historiques, actuels et potentiels
- Contractualiser des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur des surfaces significatives
- Veiller au maintien des prairies naturelles
- Reconvertir les milieux non favorables (cultures, peupleraies, carrières, etc...) en habitat propice à l'espèce
- Développer la gestion différenciée sur des territoires périurbains et non agricoles
- Relancer les chartes Natura 2000



Objectif 2 : Protéger durablement les sites

Pourquoi ?

Protéger les sites à long terme pour assurer le maintien de milieux favorables pour l'espèce.

Comment ?

- Veiller à la mise en œuvre ou à l'actualisation des Documents d'Objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000
- Augmenter les surfaces disponibles pour le râle au moyen de l'acquisition foncière
- Développer les mesures de protection fortes (APPB, RNR...)
- Améliorer le réseau des Zones de Protection Spéciale (ZPS)





Objectif 3 : Maintenir ou adopter des pratiques agricoles favorables au râle



Pourquoi ?

Préserver le milieu en travaillant avec les agriculteurs, acteurs au quotidien de ces milieux pour concilier pratiques agricoles et maintien de l'espèce.

Comment ?

- Améliorer le dispositif des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et maintenir un élevage extensif pérenne
- Développer les zones refuges favorables à la faune prairiale
- Développer la mise en œuvre de mesures d'urgence dans et hors périmètres Natura 2000
- Étudier les zones de jachères comme milieu potentiel notamment en Champagne-Ardenne

Objectif 4 : Améliorer les connaissances sur l'espèce



Pourquoi ?

Pour mieux comprendre les besoins optimaux de l'espèce et les paramètres qui influencent l'évolution de la population nationale.

Comment ?

- Réaliser les suivis annuels
- Proposer un référentiel de protocoles à décliner au niveau national
- Évaluer annuellement le PNA et compiler dans une étude bibliographique l'ensemble des études sur l'espèce en période de reproduction
- Étudier l'évolution de la flore et des habitats de reproduction du râle
- Développer les partenariats avec les organismes de recherche et mettre en place un conseil scientifique national
- Améliorer les connaissances sur les sites d'hivernage

Objectif 5 : Créer un réseau / Communiquer et sensibiliser



Pourquoi ?

Créer une dynamique et partager les expériences au niveau national et informer partenaires et grand public des avancées du plan.

Comment ?

- Créer un réseau de référents à différentes échelles
- Proposer des outils de communication pour tous les publics
- Communiquer avec et auprès de la profession agricole
- Décliner les actions nationales à l'échelle locale
- Informer et sensibiliser le grand public
- Associer les partenaires à la mise en œuvre du projet
- Veiller à la prise en compte des enjeux « avifaune prairiale » dans les programmes nationaux et régionaux



Focus sur les pratiques agricoles favorables



Les mesures agro-environnementales

Proposées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) menée en Europe, les mesures agro-environnementales (MAE) ont été mises en place dès 1992 pour encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en leur proposant une compensation financière pour les coûts supplémentaires ou les éventuelles pertes de revenus engendrés.

Les agriculteurs s'engagent volontairement dans ce type de mesures pour une période de 5 ans.

Dans le cas du Rôle des genêts, des **mesures spécifiques à l'espèce** ont été proposées sur les territoires à fort enjeu comme les Basses Vallées Angevines et ont contribué à ralentir le déclin de l'espèce en France. Ces dispositifs reposent essentiellement sur des retards de fauche ou du pâturage extensif.

Le **maintien de l'élevage extensif** est un préalable indispensable pour préserver les habitats prairiaux sous réserve que les périodes de fauche soit compatibles avec la biologie des espèces qui s'y reproduisent ou y trouvent refuge...

Maintenir des zones refuges



Fruit d'un travail conjoint entre la profession agricole et des gestionnaires d'espaces naturels, ce dispositif vient compléter les différentes mesures agro-environnementales proposées pour préserver les habitats favorables à l'avifaune prairiale.

Le principe est simple : laisser des bandes de prairie de 6 m de large au minimum non fauchées jusqu'à début septembre afin de préserver une mosaïque de milieux sur de vastes ensembles de prairies souvent fauchées aux mêmes dates. Placées de manière pertinente, le long des fossés par exemple, ces bandes devront former un réseau pour permettre aux oiseaux prairiaux et notamment aux jeunes individus encore non volants de trouver nourriture et refuge et ainsi terminer leur croissance en toute quiétude (*photo ci-contre*).

Les barres d'effarouchement

Outils destinés à être installés devant les engins agricoles, elles servent à faire fuir la faune présente dans les prairies lors des fauches.

Si ce système existe depuis de nombreuses années, son expérimentation tend à démontrer son efficacité notamment pour la conservation d'espèces prairiales nicheuses comme le Rôle des genêts.



Différents types de barres existent :
à chaînes (à gauche) et à peignes (à droite)

Focus sur le réseau PNA



Une équipe animatrice



DREAL Pays de la Loire

Coordinatrice du PNA
Réfèrent : Caroline Chanson
caroline.chanson@developpement-durable.gouv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

LPO Anjou

Animatrice nationale du PNA
Réfèrent : Stéphanie Hennique
stephanie.hennique@lpo-anjou.org
&
Coordinateur national des données
sur le Rôle des genêts
Réfèrent : Edouard Beslot
edouard.beslot@lpo-anjou.org

Un comité de pilotage

Le Comité de pilotage (COPI) représente les 120 structures partenaires du PNA et a pour missions de suivre l'avancement du plan et de le réorienter si nécessaire.

Il est composé de :

- la DREAL des Pays de la Loire, coordinatrice du plan
- la LPO Anjou, animateur du plan
- l'APCA
- l'EPTB Saône et Doubs
- l'ONCFS (CNERA AM 71)
- l'Université d'Angers
- la Chambre d'Agriculture de l'Aube
- la DREAL Bourgogne
- la DREAL Lorraine
- la DREAL Poitou-Charentes
- la LPO Alsace
- la LPO Champagne-Ardenne
- la LPO France
- la LPO Franche-Comté
- la LPO Isère
- la RNN Estuaire de la Seine
- le CEN Bourgogne
- le CEN Picardie
- le CNPN
- le CPIE Meuse
- le CPIE Touraine Val de Loire
- le GON
- le GONm
- le MAAF (BFB et BATAE)
- le MEDDE (PEM2 et GR4)
- le MNHN
- le PNR des boucles de la Seine
- le PNR Loire-Anjou-Touraine

Où trouver des informations sur le Rôle des genêts?

Un site internet accessible à tous

<http://www.rale-des-genets.fr>

Un blog dédié aux professionnels

<http://partenaires-pna-raledesgenets.blogspot.fr>



Ce blog est une plateforme d'échanges de données, de retours d'expérience et permet d'accéder aux actualités du réseau en temps réel.

Pour avoir accès à cette interface réservée aux professionnels, contactez l'animatrice du PNA.

Et pour tous une seule adresse

pna.raledesgenets@gmail.com

Juin 2015

Rédacteurs : Stéphanie HENNIQUE & Edouard BESLOT

Rellecteurs : Caroline CHANSON & Gilles MOURGAUD

Conception graphique : MEEDDE/SG/DICOM/DIE

Réalisation : Stéphanie HENNIQUE

Iconographie : Aloïs ARTAUX, Edouard BESLOT, Romain BONNET, Francis CAUET, CEN Picardie, Bernard DECEUNINCK, Samuel HAVET, Stéphanie HENNIQUE, Olivier LOIR, LPO Anjou, Benoît MARCHADOUR, Louis-Marie PREAU, Nicolas ROQUET & Pierre SAMSON

Impression : MEDDE/DGALN/DEB/PEM2



Ministère de l'Écologie, du
Développement durable et de l'Énergie,
Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature
92055 La Défense Cedex
Tél. 01 40 81 21 22



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU